

AOÛT 2022  
VOLUME 18  
NUMÉRO 3

TRICENTRIS

# Le T.E.

EXPRESS



## L'USINE DE MICRONISATION TRIPLE SA PRODUCTION

Les employés retiennent leur souffle à l'usine de micronisation. L'éclairage des lumières faiblit l'espace d'une seconde dans l'usine, le silence est complet. Le broyeur à boulets se met en branle. Le mardi 5 juillet 2022 marque un événement d'une importance capitale pour l'usine de Tricentris : le démarrage du second broyeur à boulets ! Et comme ça, quelques ajustements plus tard, la capacité de production de poudre de verre a doublé. Ce nouveau broyeur à boulets, aussi appelé broyeur à billes, possède en effet une capacité de production deux fois plus importante que celle du broyeur utilisé jusque-là.

Monsieur Dominique Bégin, directeur de l'usine de micronisation, explique que plusieurs tonnes de billes se trouvent à l'intérieur du gros cylindre qu'est le broyeur. Le verre à microniser y est alors ajouté et, grâce à la rotation du broyeur, les billes et le verre entrent en collision à répétition. C'est la somme de tous ces chocs qui permet de fracasser le verre en particules de plus en plus fines. Cette nouvelle addition à l'usine répond « à une demande de plus en plus importante pour de la poudre de verre, qui agira à titre de fer de lance pour l'usine et constitue la matière première pour différents produits », explique monsieur Bégin.

C'est donc une étape importante pour l'usine de micronisation, peut-être la plus marquante depuis son ouverture en 2013. Celle-ci, construite sur le terrain adjacent du centre de tri de Lachute et du siège social, traite le verre récupéré de la collecte sélective suite au tri des matières effectuées à l'un des centres de Tricentris. En plus de la poudre de verre, utilisée comme agent cimentaire, d'autres produits de verre sont présentement commercialisés comme de l'abrasif projeté, des granulats décoratifs pour le béton et du sable de filtration.

Cette étape marque donc le début d'une nouvelle phase pour Tricentris qui a signé, avec l'entreprise québécoise SiliCycle, une entente de 100 millions sur 20 ans pour 30 000 tonnes de verre micronisé par année lorsque leur usine sera en opération. Cette entreprise fabriquera de la silice précipitée, une poudre blanche ultrafine qui entre dans la composition de multiples items comme des pneus, de la peinture, des revêtements, du dentifrice et d'autres articles, afin d'augmenter leur résistance et leur durabilité. L'usine de SiliCycle doit d'ailleurs être construite à Lachute d'ici peu.

La nouvelle production de poudre de verre à l'usine de micronisation de Tricentris permettra éventuellement la réalisation d'un autre projet d'envergure : la fabrication de verre cellulaire. Combinant à haute température la poudre de verre à un agent moussant, le verre cellulaire présente des propriétés mécaniques telles qu'il est utilisé principalement comme isolant thermique. Comme le verre, cet isolant est ininflammable et résistant à l'eau.

Le 5 juillet, les employés respirent à nouveau suite à la première mise en marche du nouveau broyeur. Le défi était quand même de taille : scindé en deux parties pour le transport, ce réservoir d'acier, pesant 12 tonnes à lui seul, a dû être assemblé sur place et ces deux sections, alignées à la perfection. La marge d'erreur tolérée est équivalente à l'épaisseur d'un cheveu ! Le défi est relevé, mais les manches le resteront aussi car les projets ne manquent pas. En fait, on pense déjà à la prochaine étape, soit continuer d'augmenter la production de poudre de verre en remplaçant le broyeur initial de l'usine.

## ÉDITO



Frédéric Potvin - Directeur général

### Je me choisis!

Oui! Après 25 ans, je prends ma retraite. Pas à la demande de quelqu'un ni pour des raisons plates comme la maladie, mais bien parce que je me choisis. Je pars en parfaite santé et heureux... Heureux mais en pleurant ma vie. Parce que je dois aujourd'hui faire le deuil de ce chapitre majeur de ma vie, celui de directeur général de Tricentris, qui aura duré 25 ans.

Tant de bons souvenirs, tant de gens merveilleux rencontrés ici et ailleurs! Des projets, de la croissance, des crises, des joies, des pleurs, la vie quoi!

Je pensais quitter plus tôt mais je me devais de participer au tout dernier changement majeur de l'entreprise, soit son nouveau statut de coop. C'était la façon, pour moi, de mettre Tricentris à l'abri. Un jour, Richard Desjardins a dit que la société avait la mauvaise habitude de socialiser les pertes et de privatiser les profits. Chez Tricentris, nous nous sommes toujours battus pour que ça ne soit pas le cas. Pour faire, en fait, l'inverse : socialiser les profits et privatiser les pertes.

Si un jour on me demande de quoi je suis le plus fier, je répondrai alors que c'est la relation qu'a eue Tricentris avec ses 300 employés. Ce fut, depuis toujours, au cœur de mes préoccupations. Il faut beaucoup d'empathie pour faire ce travail. Du moins pour comprendre que ces gens travaillent vraiment fort. Et, être sacré employeur de l'année lors du gala de la Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil en mai dernier est venu mettre la cerise sur le sundae. Il y a 25 ans, j'ai embauché 11 employés émanant d'un programme de lutte contre la pauvreté, pour débiter nos opérations. Aujourd'hui, nos trieurs ont des assurances collectives, des REER, un salaire plus que respectable et des bonis substantiels. Leurs conditions de travail auront progressé au rythme de l'entreprise.

Évidemment, je suis aussi fier de la place que l'on occupe en sensibilisation. Nous voulions devenir notre propre média et nous y sommes parvenus. Et je ne peux passer sous silence qu'un jour, un conseil d'administration a eu l'audace de lancer le projet de transformation du verre pour lui donner une plus-value. Je suis fier de ces éléments qui font de Tricentris l'entreprise qu'elle est aujourd'hui.

Certes, j'ai déçu à certains et j'en ai froissé d'autres. Mais n'est-ce pas le propre de la croissance entrepreneuriale? De toute façon, je ne suis pas du genre à avoir beaucoup de regrets.

Si j'en avais un, ça serait d'oublier de remercier du fond du cœur tous ceux qui m'ont fait confiance. Lorsque l'on bénéficie de la confiance des gens qui nous entourent, on devient notre propre limite, on devient soi-même, on s'épanouit. On est heureux et on reste 25 ans au même endroit.

Enfin, je remercie les deux femmes que j'ai côtoyé le plus dans ma vie! (Oui, j'en ai deux!) Ma conjointe, Mireille, qui m'a toujours soutenu dans les moments difficiles. Et Sophie, mon adjointe exécutive, que vous connaissez et qui elle aussi, m'a appuyé et surtout enduré, durant si longtemps. Sans elles, je serais parti depuis bien longtemps!

J'ai beaucoup d'admiration pour tous mes employés qui triment dur. Ils ont Tricentris tatoué à la bonne place et continueront sans aucun doute à me rendre fier et à faire reluire cette organisation sans pareille.

Plusieurs me reprochent la quantité de points d'exclamation que j'utilise dans mes textes. Bien, c'est un peu la manière dont je perçois ma vie professionnelle. Un point d'exclamation!

## PRÉVOST LANCE UN PROJET DE REDEVANCES POUR LES CONTENANTS À USAGE UNIQUE

En mars 2020, la Ville de Prévost annonçait la mise en place d'un règlement de redevances s'appliquant sur les produits à usage unique; une première au Québec. En date du 1<sup>er</sup> juillet 2022, c'est maintenant chose faite!

Les redevances, payables à l'achat par les consommateurs, varient entre 0,05 \$ et 0,50 \$ selon les items. Les produits consignés sont rattachés à une redevance de 0,05 \$. Toutefois, la plupart des produits à usage unique comme des bouteilles, des cartons de jus, des bidons de lave-glace, des ustensiles et des assiettes jetables, ont des redevances fixées à des prix plus élevés que celle des produits consignés.

L'objectif de cette initiative a deux volets, explique Joey Leckman, conseiller municipal de Prévost et président de Tricentris : d'abord, encourager des comportements plus écoresponsables chez les citoyens, mais aussi, par ricochet, financer des projets qui leur permettront de réduire leur empreinte écologique.



Paul Germain, maire de Prévost (gauche) et Frédéric Marceau, directeur du Service de l'environnement (droite).

Ainsi, ces redevances pourraient servir par exemple à financer des pistolets de liquide lave-glace pour les stations-service, ce qui permettraient de réduire l'utilisation de contenants à usage unique. De leur côté, des cafés pourraient demander un financement de la Ville pour se procurer des lave-vaisselle et ainsi offrir aux clients leur thé matcha ou leur chocolat chaud dans des tasses réutilisables.

Au final, la Ville souhaite réduire la consommation de produits qui finissent leur courte vie au dépotoir. L'initiative est aussi en ligne avec la vision de la Ville: « Prévost s'est fait un nom comme ville verte, et nous avons ce souhait de poursuivre cette démarche par nos initiatives environnementales. L'éco-fiscalité est une solution qui responsabilise le citoyen en lui offrant le choix. Nous sommes fiers de tracer la voie et lançons à nos villes voisines le défi de nous imiter! » a mentionné Paul Germain, maire de Prévost. Un beau projet, donc, qui risque de faire des petits, alors que le souci salutaire de sensibilisation à l'achat est de plus en plus mis de l'avant.

# UNE CULTURE DE PRÉVENTION

Il y a plusieurs années, Tricentris a choisi d'investir temps et ressources afin de devenir une entreprise proactive dans la gestion de la santé et sécurité de ses employés.

La persistance dans le temps de ces investissements a été un pari gagnant !

Forts du support de la direction et de la vision de Myriam Casavant, conseillère en prévention chez Tricentris, les efforts des membres du comité santé et sécurité ont permis de réduire notablement le nombre et la gravité des accidents au travail. Il s'est également développé une culture de prévention dans les usines. De plus, bénéficiant d'un comité différent dans chacune de nos succursales, nous avons l'avantage de pouvoir partager nos connaissances, nos expériences et nos solutions.

**« Nous avons la chance de compter sur des employés motivés, qui ont la santé et la sécurité de leurs collègues à cœur. Ils font preuve d'initiative, même à l'extérieur des rencontres, et certains membres sont impliqués depuis plusieurs années »** raconte madame Casavant.

Nous tenions d'ailleurs à souligner le travail de Ginette Dépôt, trieuse (Lachute), Yves Racette, opérateur (Lachute), Mélanie Dinel, contremaître des opérations (Gatineau), et Sylvain Therrien, contremaître des opérations (Terrebonne), qui font tous partie de nos comités SST depuis plus de 10 ans.

En plus de rendre le milieu de travail plus agréable pour les employés, on constate que cette amélioration de la performance en matière de sécurité au travail se traduit directement par une réduction du taux de prime qui dicte la cotisation annuelle de l'entreprise à la CNESST. Ainsi, en l'espace des cinq dernières années, ce taux a diminué de plus de 55 %. Ceci représente plus de 400 000 \$ d'économie annuelle en cotisations.

**Bravo à tous les employés pour cette réalisation !**



Mélanie Dinel



Ginette Dépôt



Yves Racette



Sylvain Therrien

## BONIS RECORDS POUR LES EMPLOYÉS D'USINE

Les employés d'usine de Tricentris ont bénéficié d'une belle surprise en juin alors que les directeurs d'usine ont annoncé qu'un montant record leur serait remis en bonis.

Ces bonis constituent en fait une répartition des surplus financiers et ils sont donc directement en lien avec les résultats exceptionnels de Tricentris dans la deuxième



moitié de 2021. En effet, pour la première fois de son histoire, l'entreprise a dégagé des surplus de plus de 10 millions de dollars. Pour certains employés ayant travaillé de juillet à décembre 2021, cela pouvait se traduire par un boni allant jusqu'à 5 000 \$ ! L'équivalent d'une prime d'environ 4 \$ de l'heure.

Michel Cadorette, directeur de l'usine, explique que ses collègues directeurs d'usine, les équipes de gestion et lui-même étaient très fébriles au moment de faire l'annonce aux employés. « Au cours des derniers mois, on laissait sous-entendre que les bonis à venir devraient être intéressants, mais on voulait quand même garder un effet de surprise. Après qu'on leur ait présenté les résultats et la formule utilisée pour calculer le boni de chacun, on leur a dit d'ouvrir les enveloppes qu'on leur avait remises pour découvrir le montant qu'ils recevraient. Et là, il y a eu un délai. Ils ont eu besoin d'un moment pour réaliser l'ampleur du montant. Inutile de vous dire que les sourires étaient grands. »

Il s'agit du meilleur boni jamais remis chez Tricentris !

**Bravo à tous les employés qui ont contribué à ce succès !**



# INSOLITE: **FABRIQUER DE L'ENCRE À PARTIR DE LA POLLUTION AUTOMOBILE**

Gravity Labs, une société indienne, transforme des particules fines issues de la combustion d'essence des automobiles pour en faire de l'encre.

En 2012, Anirudh Sharma, étudiant aux États-Unis, visite son pays d'origine, l'Inde. Il y prend une photo d'un pot d'échappement duquel sort de la fumée noire. Derrière la voiture, il remarque un mur blanc, souillé par la fumée émise par le véhicule. Il se dit que les particules et la suie émises par la voiture pourraient être transformées afin de leur donner une seconde vie.

Après ses études, de retour en Inde, il développe avec son équipe une technologie qui permet de capter la pollution atmosphérique. Pour se faire, un filtre cylindrique est installé sur le système d'échappement d'une voiture afin de collecter les émissions sous forme de carbone suie, qui ressemble à de la poudre noire. La suie est ensuite purifiée, c'est-à-dire libérée de ses métaux lourds et autres matières cancérigènes, avant de devenir la base d'une encre noire. Cette technologie permet ainsi de réduire l'émission polluante des véhicules en plus d'éviter de brûler des combustibles fossiles qui entrent souvent dans la fabrication d'encre.

Pour le moment, Air Ink vend différents modèles de marqueurs ainsi que de l'encre de sérigraphie pour vêtements et tissus. On a hâte de pouvoir utiliser cette telle technologie pour imprimer nos T.E.!



**\* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au [info@tricentris.com](mailto:info@tricentris.com) ou vous inscrire directement sur [tricentris.com](http://tricentris.com)**

**Rédaction et idéation: Julien Viau-Petit; Révision: Sophie Poncelet-Latour; Conception: Erod, agence créative; Impression: DD Création**

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à [mforget-charland@tricentris.com](mailto:mforget-charland@tricentris.com). Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

